



**DELIBERATION N°2025/029/MJI PORTANT AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN
DE PRET D'UN MONTANT DE 1 859 387 EUROS CONSENTI PAR LA CAISSE DE
DEPOT ET CONSIGNATIONS POUR LE FINANCEMENT DES OPERATIONS
« RECONSTRUCTION BATIMENTS »**

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 16

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 16 juin 2025

Présents :

ALI BACARI CHARAFINA, ALIDINA ASSANI CHAKA, MADI MARI DAROUECHI, MDALLAH ANLAMATI, SOILIH ANSOUMATI, OUMAR SAINDOU, SOUFFOU ABDALLAH, ANLI AYOUBA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, SOUFFOU ZAIN-YA, AHMED SAID, ADAM TOILIHATI, HEDJA KOURAICHIA, ABDALLAH MAMALI, MBAE LADHATI, NOUDJOUR MADI ASSANI

Absents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, VITA SIDIKI, MROIVILI AMINA, MADI MOITSOUMOU, BOURA MCOLO VITA, SAINDOU MOHAMADI

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Dans le cadre des opérations de reconstruction, la commune de M'tsangamouji a fait appel à la banque des territoires qui au travers de la caisse des dépôts et des consignations propose des prêts spécifiques.

Après instruction du dossier, un prêt pour la reconstruction des bâtiments a été enregistré à hauteur de 1 859 387 €.

Veuillez trouver ci-dessous les conditions du prêt :



Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale ²			
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte			
Durée d'amortissement	30 ans			
Montant	1 859 387 €			
Commission d'instruction	0 €			
Pénalité de dédit	1 %			
Durée de la période	Trimestrielle			
Taux de période	0,5 %			
TEG ¹	1,99 %			
Phase d'amortissement 1				
Durée du différé d'amortissement	60 mois			
Durée	5 ans			
Index	Taux fixe			
Marge fixe sur index	-			
Taux d'intérêt	0 %			
Périodicité	Trimestrielle			
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité			
Modalité de révision	Sans objet			
Taux de progression de l'amortissement	0 %			

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1) D'autoriser Le Maire à signer auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne de Prêt pour un montant total de 1 859 387 € et dont les caractéristiques financières sont désignées ci-dessus.
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 22/06/2025

Pour extrait conforme,
Le Maire IBRAHIMA SAÏD MAANRIFA

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 25/06/2025
Qualité : Maire